

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 2025 CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale élective du Comité Départemental d'Équitation de la Haute-Marne se tiendra le :

JEUDI 13 MARS 2025 À 20H00

L'Auberge du Viaduc Avenue du Maréchal Foch 52000 Chaumont

Les membres actifs au 31 août 2024 du Comité Départemental d'Équitation de la Haute-Marne et à jour de leur cotisation 2025 au 7 février 2025, pourront voter <u>par internet</u> du 1^{er} mars 2025 à 08h00 au 13 mars 2025 à 14h00.

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article 6.B du RI).

ORDRE DU JOUR:

Point n° 1 – Élection du Président, Point n° 2 – Élection du Comité directeur.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale sont consultables sur le site https://www.cregrandest.fr/ dans la rubrique « Comité Départemental », sous-rubriques «52 Haute-Marne» et «Actualités – Assemblée Générale ».

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote se poursuivra jusqu'au **jeudi 20 mars 2025 à 14h00**.

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde assemblée réunie sans condition de quorum le **jeudi 20 mars 2025** à **14h00** en visioconférence via le lien : https://us02web.zoom.us/j/81854472384 Identifiant de réunion : 81854472384 - Par téléphone : 01 70 37 97 29 - CODE : 81854472384#.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la deuxième Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Nicolas Gahery

Président du CDE de la Haute-Marne